

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

CONTENTION D'UN PATIENT AUX URGENCES : RAPPELS LÉGISLATIFS
ET BONNES PRATIQUES

EXPERTS INTERVENANTS :

Juriste

Infirmier ou cadre infirmier en santé mentale

I.P.A psychiatrie

CONTENTION D'UN PATIENT AUX URGENCES : RAPPELS LÉGISLATIFS ET BONNES PRATIQUES



1 jour



Sur devis



Dans vos locaux



Disponible uniquement en INTRA

OBJECTIFS

- Décrire les bases théoriques et législatives entourant l'utilisation des contentions
- Analyser les situations justifiant l'usage de la contention en tenant compte des aspects éthiques et légaux
- Démontrer la mise en place correcte des différents dispositifs de contention, en respectant les protocoles institutionnels
- Proposer des solutions favorisant la préservation de l'alliance thérapeutique dans un contexte de soin sous contention

PROGRAMME

I. VOLET LEGISLATIF : DROITS, OBLIGATIONS ET CONSENTEMENT DU PATIENT

- Apport théorique : Droit des patients, consentement et exceptions, différences de législation : psychiatrie vs troubles cognitifs

II. MISE EN DANGER ET RESPONSABILITES

- Apport théorique : Mise en danger et responsabilités
- Cas pratiques

III. BONNES PRATIQUES DE CONTENTION

- Apports théoriques : Principes et surveillances, protocoles institutionnels
- Présentation des différents dispositifs
- Démonstration et mise en pratique

IV. RELATION SOIGNANT / SOIGNE ET ALLIANCE THERAPEUTIQUE

- Impact de la contention sur la relation thérapeutique
- Stratégies pour préserver l'alliance thérapeutique
- Communication claire et bienveillante
- Gestion des émotions du patient et des soignants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etude de cas pratiques
- Travail d'analyse et d'échanges à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques

PROFIL DES INTERVENANTS

- Juriste
- Infirmier ou cadre infirmier en santé mentale
- I.P.A psychiatrie

PUBLIC CONCERNÉ

- Equipe paramédicale : IDE, AS
- Equipe médicale des services d'accueil et de traitement des urgences

LES + PHOSPHORIA

- Une approche pluridisciplinaire combinant droit et pratique soignante
- Des ateliers pratiques pour maîtriser les dispositifs de contention
- Un focus sur la relation soignant-soigné et l'alliance thérapeutique

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et plus de 200 formateurs experts santé

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la santé physique et psychologique des soignants

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

